PROGRAMME DE FORMATION

WÂEY — Formation professionnelle

Intitulé de la formation

Formation à la conduite en sécurité en vue de l'autorisation de conduite — Engins de chantier (référentiel R482)

Catégorie(s) concernée(s) : A, B1, C1, D, E, F

Public visé

Toute personne appelée à conduire l'engin concerné dans le cadre de son activité professionnelle, en vue de l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur. La formation s'adresse aux conducteurs débutants (formation initiale) comme aux conducteurs expérimentés (recyclage).

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être reconnu apte médicalement à la conduite de l'engin concerné
- Comprendre et lire le français (consignes de sécurité)

Durée

Formation initiale : 2 jours (14 heures).

Recyclage : 1 jour (7 heures).

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la réglementation et les règles de sécurité liées à la conduite des engins de chantier
- Identifier les engins, leurs caractéristiques et leurs organes de sécurité
- Appliquer les règles de conduite et de circulation en sécurité
- Réaliser les vérifications et l'entretien de premier niveau de l'engin
- Effectuer les opérations de prise et de fin de poste en toute sécurité
- Adopter une conduite adaptée respectant l'environnement de travail et les personnes

Compétences visées

La formation prépare le stagiaire à la conduite en sécurité de l'engin et à l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur, sur la base du référentiel de compétences R482 de la CNAM.

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel, alternant théorie en salle et pratique sur engin
- Apports théoriques illustrés (réglementation, technologie, sécurité)
- Exercices pratiques de conduite et de manœuvre sur engin
- Mises en situation représentatives des conditions réelles de travail
- Échanges et retours d'expérience avec le formateur

Modalités d'évaluation

- Exercices d'application et mises en situation tout au long de la formation
- Évaluation des acquis théoriques et pratiques en fin de formation
- Bilan individuel de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction

L'évaluation de fin de formation est réalisée par le formateur. Elle sert de base à l'employeur pour la délivrance de l'autorisation de conduite.

Sanction de la formation

Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation. Sur la base de la formation, de l'évaluation des acquis, de l'aptitude médicale et de la connaissance des lieux, l'employeur peut délivrer l'autorisation de conduite (art. R.4323-56 du Code du travail).

Contenu de la formation

Module 1 — Réglementation et rôle des acteurs de la prévention

Objectif : Connaître le cadre réglementaire et les responsabilités liées à la conduite d'engins.

Contenu :

- Réglementation applicable à la conduite des engins concernés
- L'autorisation de conduite : conditions et obligations de l'employeur
- Responsabilités du conducteur, de l'employeur et des différents acteurs
- Les acteurs de la prévention (médecine du travail, CARSAT, inspection du travail)

Module 2 — Technologie et connaissance des engins

Objectif : Identifier les engins, leurs caractéristiques et leurs dispositifs de sécurité.

Contenu :

- Les différentes catégories d'engins et leurs usages
- Caractéristiques techniques et fonctionnement des principaux organes
- Dispositifs de sécurité et équipements de protection
- Plaques, pictogrammes et documentation de l'engin

Module 3 — Sécurité et prévention des risques

Objectif : Identifier et prévenir les risques liés à la conduite et à l'environnement de travail.

Contenu :

- Les risques liés à la conduite (renversement, heurt, écrasement)
- Stabilité de l'engin et facteurs d'accident
- Règles de circulation sur chantier et voie publique
- Interactions avec les piétons et les autres engins
- Équipements de protection individuelle (EPI)

Module 4 — Pratique de la conduite en sécurité

Objectif : Conduire et manœuvrer l'engin en sécurité dans les conditions réelles de travail.

Contenu :

- Vérifications de prise de poste et adéquation de l'engin
- Prise en main, positionnement et réglages

- Exercices de conduite, de circulation et de manœuvre
- Travaux spécifiques selon la catégorie d'engin
- Opérations de fin de poste et mise en sécurité de l'engin
- Maintenance et entretien de premier niveau

Moyens techniques

- Salle de formation équipée pour les apports théoriques
- Engin(s) conforme(s) à la catégorie visée
- Aire d'évolution adaptée aux exercices pratiques
- Équipements de protection individuelle
- Supports pédagogiques remis au stagiaire

Encadrement

Formation assurée par un formateur qualifié en conduite d'engins, justifiant d'une expérience professionnelle du terrain.

Accessibilité

Un entretien préalable peut être réalisé avec le référent handicap afin d'identifier les besoins spécifiques et d'adapter les modalités pédagogiques si nécessaire.